

Désignation de l'entreprise : 3L SERVICES							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	323 607	FH		FI	323 607	267 910	
		FJ	323 607	FK		FL	323 607	267 910	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	11 380	4 495	
	Autres produits (1) (11)					FQ	50	7	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	335 036	272 412	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	99 451	88 282	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	637	4 732	
	Salaires et traitements *					FY	162 031	141 773	
	Charges sociales (10)					FZ	30 955	17 228	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	2 842	1 587
							GB		
							GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		201
	Autres charges (12)					GF	295 916	253 804	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	39 121	18 608	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	190	54	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	190	54	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(190)	(54)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	38 931	18 554	

Désignation de l'entreprise 3L SERVICES				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 506	1 661		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		4 508		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 506	6 169		
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 506)	(6 169)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 386	2 107		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	335 036	272 412		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	303 998	262 134		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	31 039	10 278		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY				
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	6 891	2 433		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	RC				
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	11 380	4 495		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2				
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A3				
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES TVA		986				
AMENDES CONTRAVENTIONS		520				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise : 3L SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 5 RUE RACINE		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 8 4 9 8 1 9 1 8 0 0 0 0 1 9		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122022	N-1 31122021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC					
		Fonds commercial (1)	AB	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC					
		Constructions	AP	AC					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	14 208	3 639	10 569	13 410	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV				
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	1 100		1 100			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI						
	TO TAL (II)		BJ	15 308	BK	3 639	11 669	13 410	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	158 526	16 728	141 797	88 223	
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 126		4 126	7 276	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
		Disponibilités	CF	CG	21 511		21 511	40 531	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	536		536		
	TO TAL (III)		CJ	184 699	CK	16 728	167 970	136 030	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	200 006	IA	20 367	179 639	149 440		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 100	(3) Part à plus d'un an :	CR	20 701	
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise 3L SERVICES			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 000	
	Report à nouveau	DH	49 763	49 485
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 039	10 278
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	91 901
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 018	11 319
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 888	4 888
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	930	6 980
	Dettes fiscales et sociales	DY	71 732	64 460
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 169	930
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	87 738	88 577
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	179 639	149 440
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	71 498	88 577
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3L SERVICES

SAS au capital de 10 000 € (dix mille euros)

5 rue Racine – 94360 BRY SUR MARNE

RCS de CRETEIL sous le numéro 849819180

Procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 8 juin 2023.

L'assemblée est présidée par Lauriane DAMBRINE, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Actionnaires présents

Sont présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

- Lauriane DAMBRINE, Président, détenant 95 actions
- Louis QUEUDOT détenant 5 actions

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions extraordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale :

Le texte des résolutions proposées à l'ordre du jour

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

Lecture du rapport spécial du Président

Lecture est donnée du rapport du Président, et le cas échéant du rapport du Commissaire aux comptes.

L'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Ordre du jour

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Approbation de la rémunération du Président
- Affectation du résultat

 1

- Transfert du siège social de la société

Résolution 1 – Approbation des comptes

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Résolution 2 – Approbation de la rémunération du Président

L'assemblée générale approuve le montant de la rémunération brute de Madame Lauriane DAMBRINE pour l'année 2022 qui s'élève à 31 360€.

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération mensuelle brute pour l'année 2023 et au titre du mandat de Président de Madame Lauriane DAMBRINE à un montant de 2 530 € (deux mille cinq cent trente euros).

Résolution 3 – Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 31 038,56 euros est affecté de la façon suivante :

30 000 € au titre des autres réserves
1 038.56€ en report à nouveau

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Résolution 4 – Transfert du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société du 5 rue Racine à Bry-sur-Marne (94360) vers le 18 rue Vladimir Jankélévitch, zac de la Malnoue à Emerainville (77184)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé un procès-verbal qui après lecture faite a été signé par tous les associés.

Fait à BRY-SUR-MARNE, le 8 juin 2023 en 4 exemplaires.

SIGNATURES :



3L SERVICES

SAS au capital de 10 000 € (dix mille euros)

5 rue Racine – 94360 BRY SUR MARNE

RCS de CRETEIL sous le numéro 849819180

Procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 8 juin 2023.

L'assemblée est présidée par Lauriane DAMBRINE, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Actionnaires présents

Sont présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

- Lauriane DAMBRINE, Président, détenant 95 actions
- Louis QUEUDOT détenant 5 actions

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions extraordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale :

Le texte des résolutions proposées à l'ordre du jour

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

Lecture du rapport spécial du Président

Lecture est donnée du rapport du Président, et le cas échéant du rapport du Commissaire aux comptes.

L'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Ordre du jour

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Approbation de la rémunération du Président
- Affectation du résultat

 1

- Transfert du siège social de la société

Résolution 1 – Approbation des comptes

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Résolution 2 – Approbation de la rémunération du Président

L'assemblée générale approuve le montant de la rémunération brute de Madame Lauriane DAMBRINE pour l'année 2022 qui s'élève à 31 360€.

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération mensuelle brute pour l'année 2023 et au titre du mandat de Président de Madame Lauriane DAMBRINE à un montant de 2 530 € (deux mille cinq cent trente euros).

Résolution 3 – Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 31 038,56 euros est affecté de la façon suivante :

30 000 € au titre des autres réserves
1 038.56€ en report à nouveau

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Résolution 4 – Transfert du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société du 5 rue Racine à Bry-sur-Marne (94360) vers le 18 rue Vladimir Jankélévitch, zac de la Malnoue à Emerainville (77184)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé un procès-verbal qui après lecture faite a été signé par tous les associés.

Fait à BRY-SUR-MARNE, le 8 juin 2023 en 4 exemplaires.

SIGNATURES :

